

Foyers, lieux de passage, et habitats au Chasséen

L'exemple de Saumeray « Le Bas-des-Touches » Eure-et-Loir (France)

Olivier AGOGUÉ et Tony HAMON¹

Résumé

Dans cet article, les auteurs abordent l'étude d'un secteur du gisement de Saumeray en cours de fouille. La répartition linéaire des fosses-foyers découvertes permet de proposer de nouvelles interprétations sur l'organisation spatiale d'un habitat d'une phase ancienne du Chasséen septentrional et constitue un exemple inédit dans un contexte de plaine. Le mobilier pose le problème de l'influence et de la persistance de certains éléments du Cerny en contexte chasséen. Par ailleurs, l'étude comparative des aménagements et du mobilier qu'ils contiennent est largement abordée en vue d'assurer l'homogénéité et le cadre chronologique de l'ensemble.

Abstract

The writers intend to present a first study of the open-air site of Saumeray—Le Bas-des-Touches, still in excavation. The linear distribution of "pits-fire places" opens new prospects about spatial organization in an old period of Chasséen septentrional. It is an unpublished example in a plain position. The artefacts may induce some influences from the Cerny and continuation during the Chasséen. The comparative study of structuration and artefacts is unfolded in order to demonstrate homogeneity and chronological position.

1. PRÉSENTATION

Le gisement du « Bas-des-Touches », menacé par l'exploitation d'une carrière de granulat de silex, est implanté à 50 km au nord-ouest de Paris (fig. 1a, b), dans la plaine alluviale du Loir, sur les communes d'Alluyes et de Saumeray (Eure-et-Loir). L'intervention archéologique est

menée par tranches successives en vue de l'étude diachronique des occupations de basse et moyenne terrasse de cette portion de la vallée du Loir. Le substrat est constitué de silex recouverts de limon brun sableux en partie érodé par les labours.

Le site a été découvert dès 1982 lors de prospections aériennes effectuées par A. Lelong (Lelong, 1991). Par la suite, H. Barbé puis A. Lelong y ont mené des interventions programmées,

¹ Titulaire de l'autorisation de fouille.

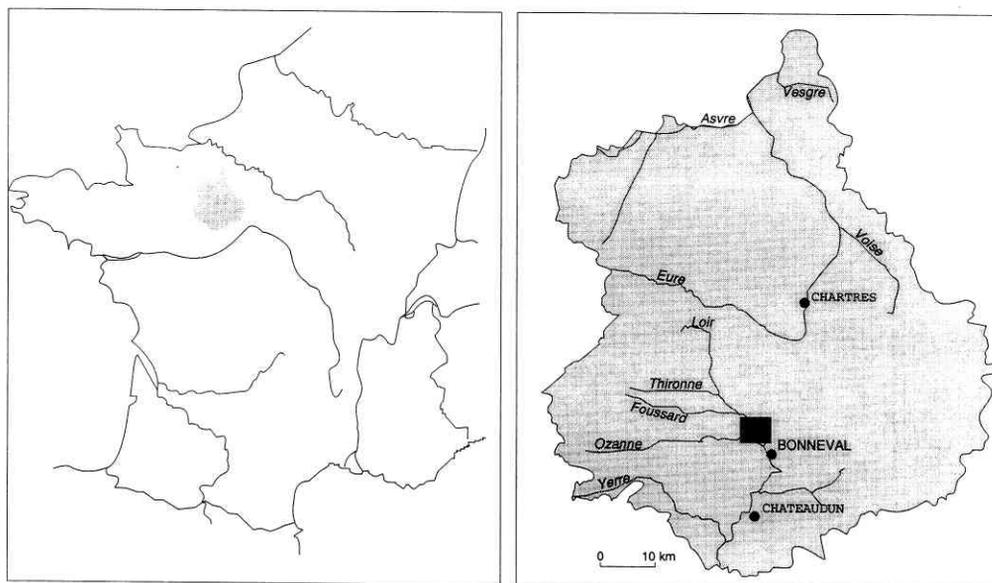


Fig. 1a — Plan de situation du gisement dans son contexte national (à gauche) et départemental (à droite).

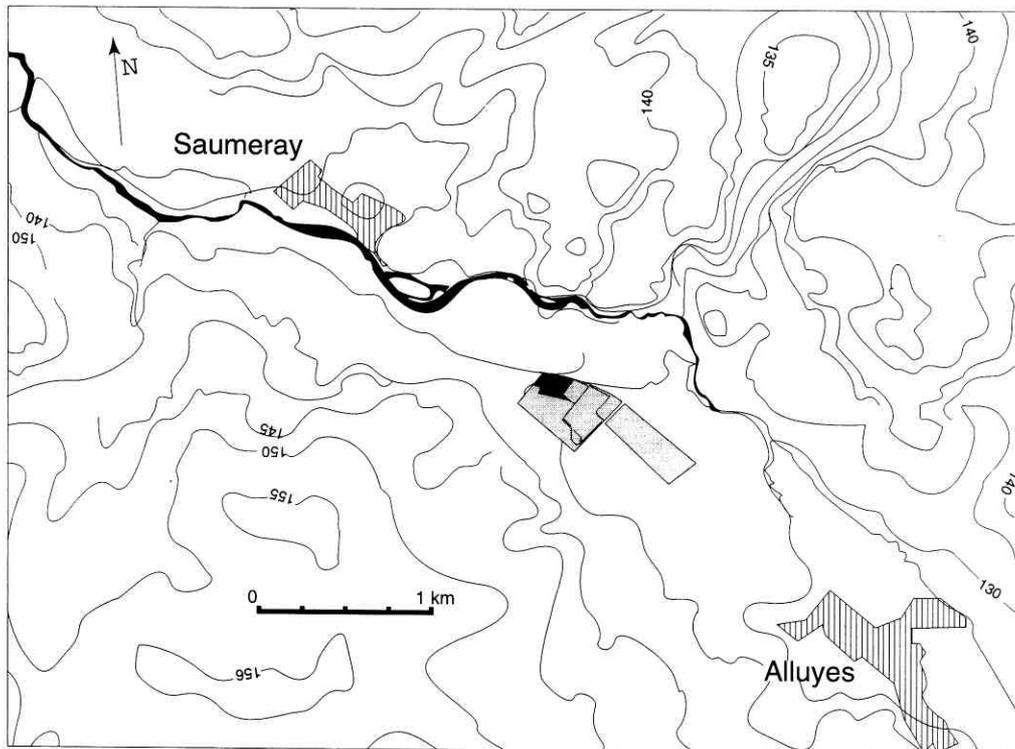


Fig. 1b — Plan de situation du gisement dans son contexte local. La partie décapée en 1996 est représentée en noir, l'emprise de la carrière, en grisé.

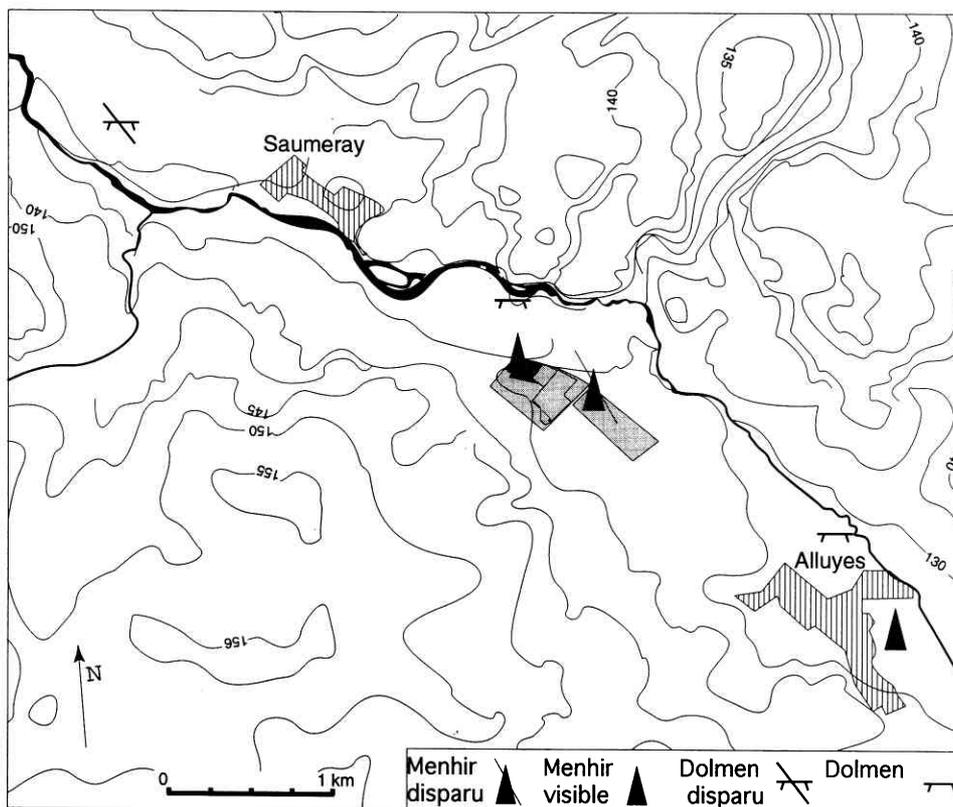


Fig. 2 — Plan de situation des mégalithes dans la moyenne vallée du Loir (selon A. Lelong, réactualisé).

qui concernaient des enclos funéraires. Entre 1991 et 1996, trois campagnes de fouilles ont été réalisées, libérant ainsi 15 des 32 ha de l'exploitation.

Le gisement comprend des complexes funéraires protohistoriques et antiques ainsi qu'une suite d'habitats de La Tène. Les installations successives s'étendent préférentiellement sur de légères buttes de 1 à 2 m de hauteur sur la basse terrasse. Cependant, la présente contribution ne concerne que l'occupation du Néolithique moyen.

Enfin, on notera que la région est assez riche en mégalithes (fig. 2). Ainsi, sur la commune de Saumeray, une sépulture sous dalle, probablement collective, est implantée en bordure du lit du Loir, à près de 1 km de l'extrémité nord du gisement. Sur la commune d'Alluyes, dans l'emprise même de la carrière, un menhir signalé au XIX^e siècle a depuis disparu. Un menhir et un dolmen sont encore visibles dans la plaine alluviale de la même commune.

2. DESCRIPTION DES STRUCTURES

L'occupation du Néolithique moyen est concentrée dans la partie ouest du décapage, à l'intérieur d'un rectangle d'un peu moins de 1 ha (fig. 3). C'est un habitat ouvert (aucun retranchement n'ayant été remarqué), matérialisé par des aménagements et des épandages de mobilier.

2.1. Les fosses

Soixante-dix-neuf structures du Néolithique moyen ont été identifiées, parmi lesquelles on en dénombre sept circulaires ou oblongues et soixante-douze autres ayant servi à la combustion, avec galets de comblement (F.C.G.C.). Ces dernières sont essentiellement creusées dans le gravier à silex de la terrasse et, le plus souvent, leur remplissage terminal a été arasé par les labours ou lors du décapage. En effet, le manque de contraste avec le substrat encaissant ne permettait pas de les repérer plus avant. Elles sont essentiellement réparties linéairement, dans la moitié sud du décapage. La rangée la plus importante est constituée de 15 structures suivant un axe de 65 m de longueur orienté N.O-S.E. Dans la partie la mieux conservée, les fosses sont distantes de 1 à 2,5 m les unes des autres, écart qui se retrouve d'ailleurs dans chaque groupe reconnu. Lorsque les groupes linéaires

sont parallèles, ils forment deux alignements séparés d'un peu plus de 4 m (fig. 3).

La morphologie des foyers est pratiquement toujours la même; en surface, leur forme oscille entre le cercle et le rectangle (fig. 4); les parois sont sub-verticales et la jonction avec la base de la structure faiblement arquée. Le fond de la fosse est plat ou légèrement arrondi, ne portant jamais de stigmates de chauffe, contrairement aux parois.

Le remplissage primaire est constitué d'un sédiment très charbonneux, de 2 cm d'épaisseur maximum, mêlé à des esquilles de silex; les fragments de charbon de bois y sont rarement conservés. Ce sédiment charbonneux est recouvert d'esquilles de silex chauffé surmontées de galets éclatés au feu. La densité des galets intacts augmente à mesure que l'on progresse vers le sommet de la couche. Lorsqu'il est représenté, le niveau supérieur du remplissage peut d'ailleurs être constitué de galets entiers peu ou pas chauffés dont le calibre varie entre 5 et 8 cm. Il semble que l'éclatement des galets de silex sous l'effet de la chaleur ait pu être maîtrisé par le poids de l'ensemble: les plus haut placés n'ont guère été altérés.

Pour les autres structures, le niveau supérieur de la couche de pierres est matérialisé par des dalles de grès éclatées au feu, dont les fragments recouvrent une couche en place contenant des galets de silex éclatés. La présence de grès dans le remplissage terminal des fosses-foyers pourrait correspondre à un mode culinaire particulier, à moins que ce matériau ait été utilisé fortuitement; il n'a de toute manière pas occasionné de prospection systématique, auquel cas, il serait plus représenté sur le gisement.

Un seul foyer présente deux niveaux charbonneux séparés par une couche de galets et d'esquilles de silex éclatés au feu (fig. 4, n° 3). Ces niveaux charbonneux témoignent manifestement d'une utilisation en deux temps. Aucune des structures n'avait été vidangée après utilisation. On peut d'ailleurs remarquer que les galets se sont transformés en milliers de fragments très coupants, ce qui rendait toute vidange manuelle pour le moins délicate.

Lorsqu'il est conservé, le haut du remplissage est constitué de limon qui ne présente pas de contraste avec le sédiment encaissant. Quant au mobilier, il n'est présent que dans le remplissage limoneux et est constitué d'éclats de silex éclatés au feu, d'esquilles de débitage et, très rarement,

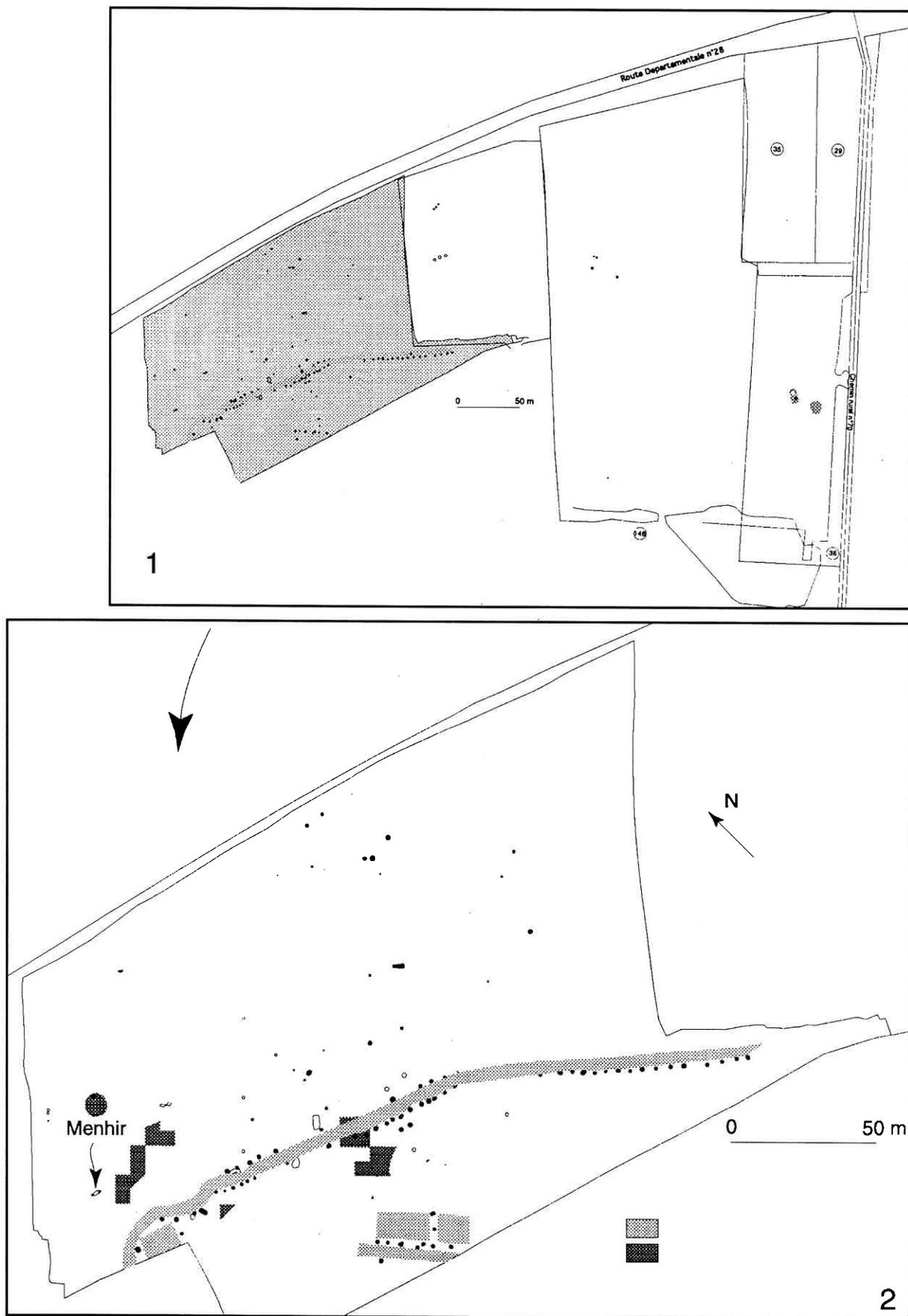


Fig. 3 — 1. Répartition des aménagements du Néolithique moyen II; 2. détail du décapage de 1996 (en noir : « fosses de combustion à galets de comblement », en gris foncé : secteurs à épandages fouillés).

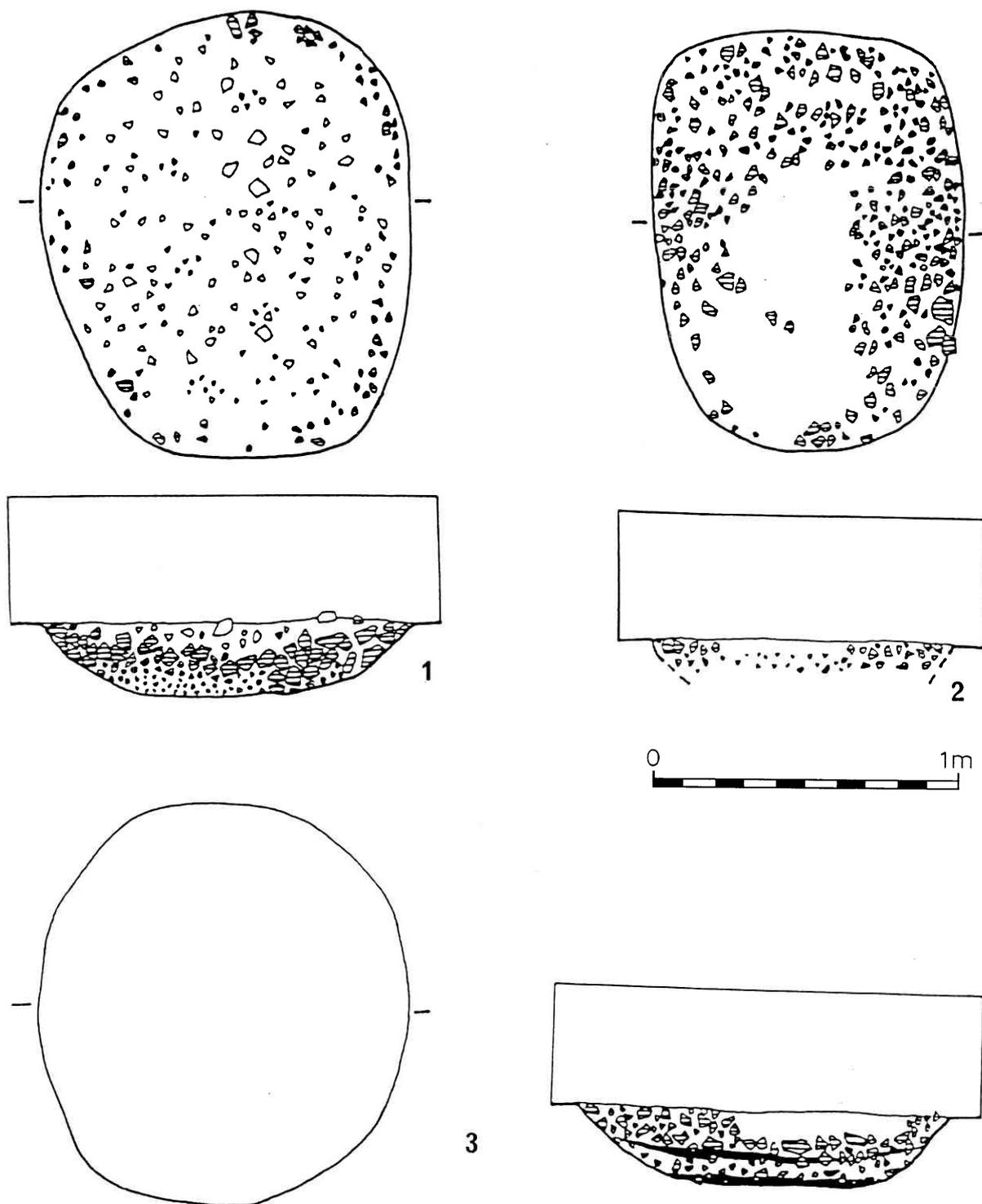


Fig. 4 — Différents types de fosses de combustion à galets de comblement découvertes sur le gisement de Saumeray (ovale, quadrangulaire et circulaire); la dernière présente deux temps d'utilisation.

d'outils; quelques plat à pain ont également été découverts.

Différents recoupements stratigraphiques permettent de situer chronologiquement les alignements de foyers. Ainsi, la structure 3667 (FCGC) est-elle recoupée par un silo contenant

du mobilier du Néolithique moyen II (st 3666) et la structure 3267 (FCGC) recoupe-t-elle la fosse 3543 qui contient également du mobilier de la même époque.

Les fosses circulaires sont peu profondes et n'atteignent que 5 à 10 cm de profondeur sous la

surface de décapage. Seule la fosse 3666 diffère de l'ensemble : de forme cylindrique et les parois brûlées, il pourrait s'agir d'un silo.

2.2. Les épandages

Les concentrations de mobilier sont principalement conservées dans le comblement terminal d'un thalweg qui barre la surface décapée. Cinq zones, qui représentent un total de près de 500 m², ont été distinguées. Certaines concentrations se sont avérées être des structures que seul le mobilier permettait d'encore reconnaître. Dans les secteurs où le limon ne présentait pas une réelle épaisseur, le mobilier a été rencontré

jusqu'au niveau du gravier. Ailleurs, les artefacts semblaient disparaître à environ 10 cm de profondeur. Les zones à limon ont été fouillées en prélevant le matériel archéologique par quart de m².

2.3. Un mégalithe

Un mégalithe, en grès quartzeux d'origine locale, a été découvert lors de l'intervention. Il aurait été enterré lors de l'occupation domestique de La Tène finale, après avoir été partiellement débité et basculé dans une fosse creusée à cet effet. Un silo de La Tène finale le recoupe en un endroit, assurant ainsi un terminus *ante quem*. La partie la plus haute du

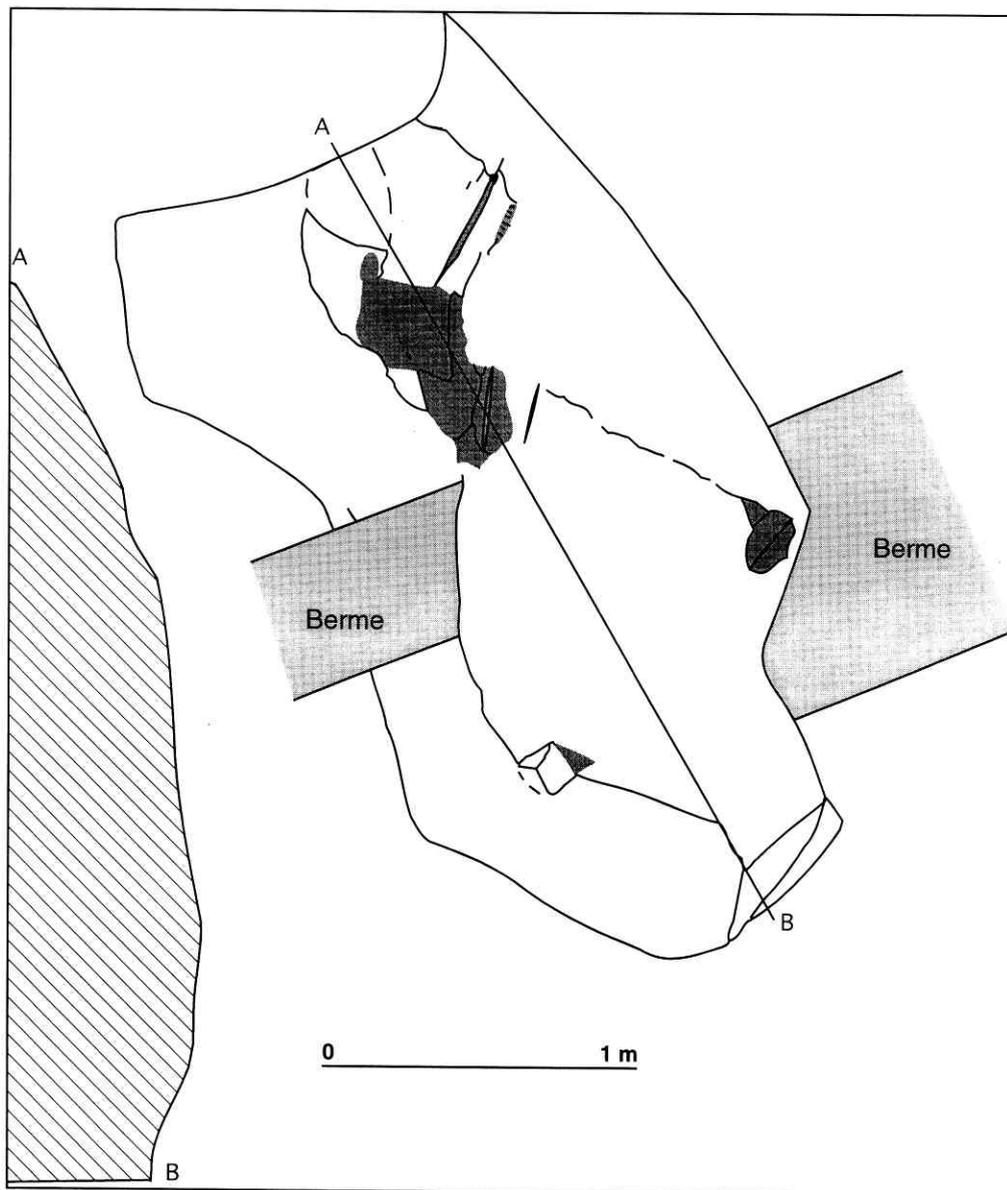


Fig. 5 — Fragment du menhir sur lequel ont été réalisées des plages de polissage.

mégalthé affleurerait à 0,3 m du sol; malgré sa faible profondeur, il n'a cependant jamais été endommagé par les labours. Dans ce secteur, le limon de couverture atteint une épaisseur de 1 m. Avant son débitage en trois, ce menhir devait atteindre près de 5 m de longueur pour 0,6 m d'épaisseur. Un polissoir a été aménagé sur l'une de ses faces : on y distingue nettement deux rainures et deux cuvettes polies. Il est possible que d'autres secteurs de la pierre aient été aménagés, malheureusement toute la surface du monument n'a pu être examinée et les parties travaillées sont proches des zones détruites (fig. 5). Le polissoir constituerait un second stade d'utilisation du mégalthé qui, pour cet usage, aurait été basculé volontairement.

3. LA CÉRAMIQUE

Le corpus s'élève à 43 vases, estimés sur base de 583 tessons, dont 65 % proviennent des structures et près de 30 % des épandages. Le solde a été rencontré dans des contextes plus récents. Cinq types de récipients ont été identifiés : des formes à carène basse, des vases au profil bombé et à ouverture rétrécie, des vases-support, des bouteilles et, enfin, des récipients à paroi cylindrique. En outre, on notera la présence des vases trop fragmentés pour être identifiés (fig. 7 et 8), de plats à pain (surtout dans les épandages) dont un est impressionné au doigt (fig. 8, n° 96/25) et d'un fragment de cuillère dont il ne reste que le manchon.

Le dégraissant est essentiellement siliceux et composé de produits sableux fins, parfois mêlés à des produits grossiers comme du gravier et du silex pilé (fig. 6). Les pâtes micacées, très minoritaires, ne sont pas représentées parmi les formes identifiées. Les inclusions végétales sont présentes dans cinq vases à paroi fine et dans un fragment de vase à languette pouvant correspondre à une céramique de stockage.

Les surfaces externes sont essentiellement de tons clairs avec, pour certaines, des coups de feu. Les vases à parois fines présentent deux types de finition différents : un polissage très soigné (cf. vases 96/10 et 96/84; fig. 7) et un lissage plus sommaire qui ne put empêcher une certaine desquamation.

Les formes restituables sont en majorité à carène bien marquée, à la jonction entre la panse et le fond. Les parois sont droites ou évasées,

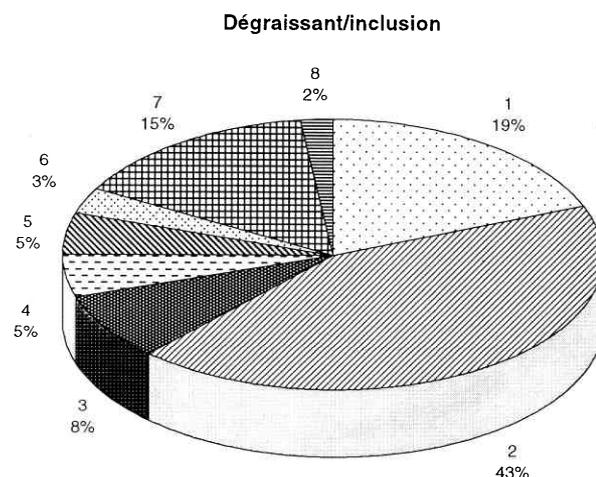


Fig. 6 — Graphique de fréquence des différents dégraissants reconnus dans les pâtes des céramiques : 1) sable grossier; 2) sable fin; 3) gravier; 4) mica; 5) inclusions blanches; 6) chamotte; 7) esquilles; 8) inclusions végétales.

tandis que la soudure entre les deux parties est assurée par biseautage de la tranche.

Les vases de grandes dimensions sont très peu représentés, ce qui peut probablement être imputé à leur extrême fragmentation. La même remarque s'applique aux bouteilles : un seul exemplaire, très fragmentaire, est connu. Mais des récipients de faible diamètre, à ouverture et à bords droits, pourraient également rentrer dans cette catégorie.

Peu de vases ont été décorés. Un vase-support, qui était le seul récipient présent dans la structure 3864, est orné d'impressions réalisées au poinçon circulaire : à la base, elles sont disposées en amas triangulaires rehaussés d'angles incisés; vers le haut, les ponctuations sont plus lâchement réparties en bandes horizontales. Citons encore un fragment de vase hémisphérique (St. 3902), décoré sous le bord d'une ligne de pastilles réalisées au repoussé. Languettes et boutons, perforés ou non, sont les seuls modes de préhension identifiés sur le gisement, ainsi, par exemple, les deux boutons à perforation verticale appliqués sur la carène du vase 96/10 (fig. 7).

4. L'INDUSTRIE LITHIQUE

Le matériel lithique est mieux représenté dans les épandages que dans les structures néolithiques. Une partie est piégée dans les aménagements postérieurs au Néolithique. Aussi, ne faut-il pas considérer l'assemblage recueilli

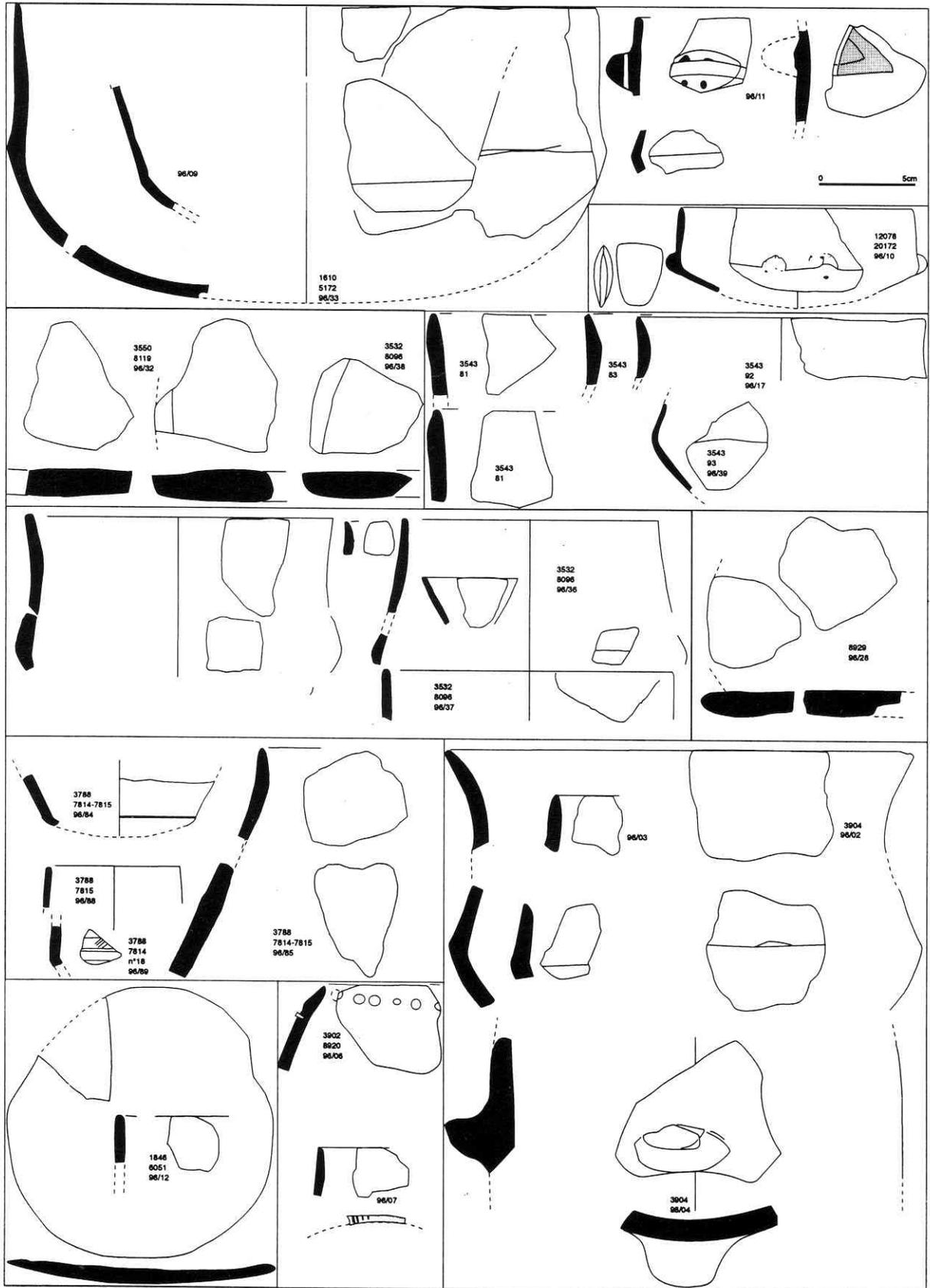


Fig. 7 — Mobilier céramique du Néolithique moyen de Saumeray, phase 1996.

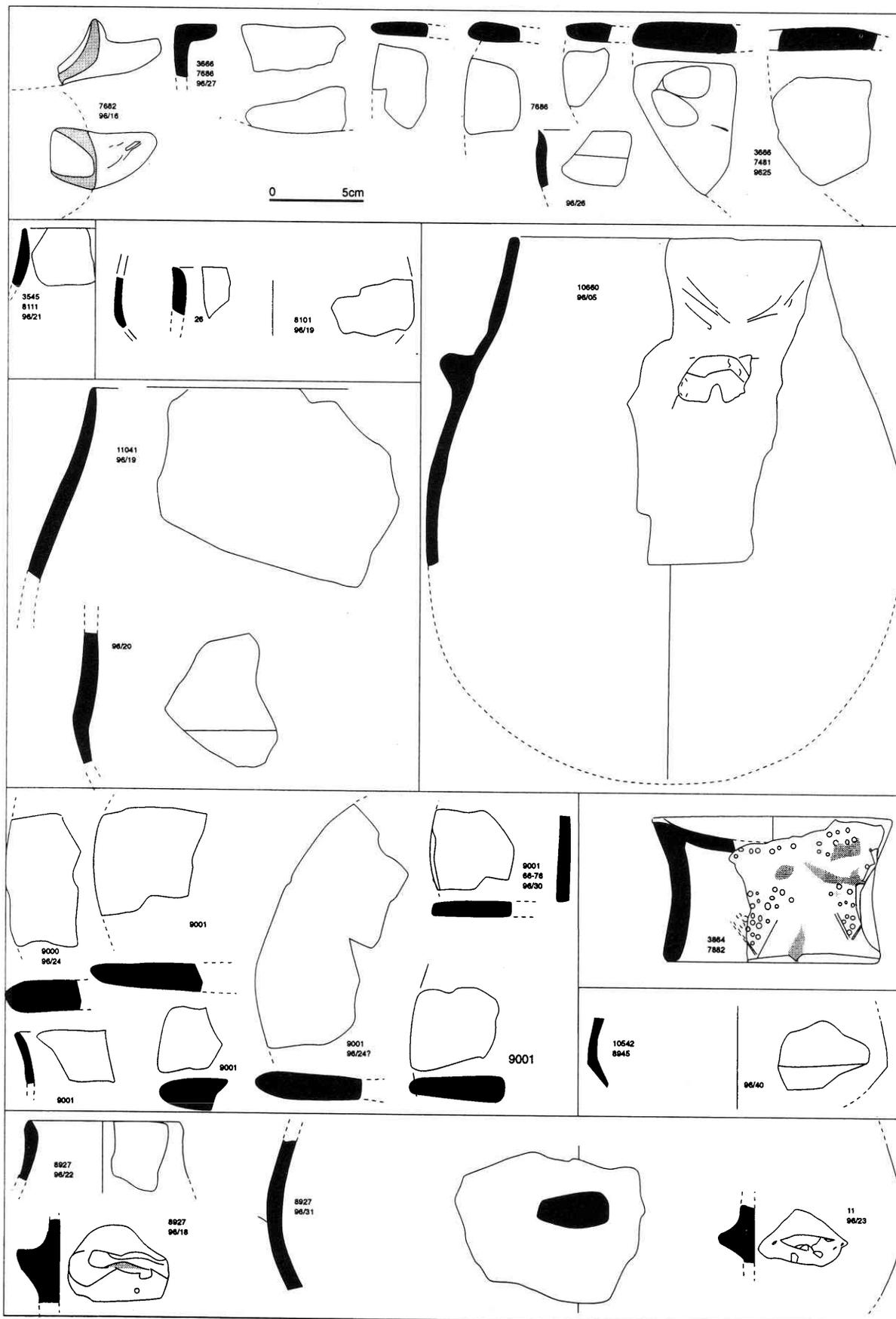


Fig. 8 — Mobilier céramique du Néolithique moyen de Saumeray, phase 1996 (le premier numéro correspond à la structure ou à l'épandage, le deuxième à la couche et le troisième au n° d'ordre du vase).

comme exhaustif : l'occupation est très arasée et les secteurs d'épandage n'ont pu être fouillés entièrement. Mais, il est considéré comme représentatif, les secteurs les plus denses ayant été fouillés. À défaut de pouvoir prouver qu'il appartient à coup sûr à un seul stade d'occupation, ce matériel lithique peut néanmoins servir à une étude de caractères généraux, l'ensemble étant associé à un corpus céramique qui paraît homogène.

L'approvisionnement en matière première semble quasi exclusivement local, partagé entre les galets de la basse terrasse du Loir, sur laquelle se localise le site, et les rognons de l'argile à silex (Sparnacien) qui affleure à 500 m du site.

Le silex de la terrasse se présente sous la forme de galets, dont le diamètre varie de 10 à 40 cm, et, plus rarement, sous la forme de petits rognons branchus. Outre leur petite taille, ces galets sont fréquemment gélifs et leur aptitude à la taille est assez médiocre. Les rognons de l'argile à silex présentent des caractères morphologiques comparables. Le cortex est cependant plus grenu, ne présentant pas de poli fluviatile. La morphologie interne de ce matériau est aussi variée que celle des galets de la basse terrasse, mais la texture est plus fine. Les qualités mécaniques sont également assez moyenne, moins altérée cependant par l'action du gel.

En ce qui concerne les haches polies, une est en grès de Fontainebleau, deux sont en dolérite et les trois dernières sont en « dendésite », roche éruptive de formation « récente » pouvant provenir du Massif Central².

Le tour d'horizon de toutes les composantes de l'assemblage lithique provenant des fouilles de 1996 a montré une homogénéité certaine : l'ensemble, mis à part peut-être quelques pièces retrouvées dans un enclos circulaire, semble appartenir à la même phase chronologique. En tous cas, il n'est pas possible d'y reconnaître une quelconque évolution interne, secteur par secteur.

4.1. L'outillage

L'outillage (tableau 1) représente 28,8 % de l'ensemble des supports débités enregistrés. La gamme des outils est dominée par les grattoirs

Type	Nombre
Armature tranchante	2
Burin	10
Ciseau	6
Couteau à dos	12
Éclat retouché / utilisé	46
Denticulé	21
Encoche	7
Grattoir	42
Lame retouchée / utilisée	19
Perçoir	2
Percuteur	8
Rabot	3
Racloir	4
Retouchoir	3
Tranchet	32
Total	217

Tabl. 1 — Récapitulatif de l'ensemble de l'outillage.

(19,3 %), ce qui n'est guère surprenant pour le Néolithique moyen. En revanche, l'abondance des tranchets est remarquable puisqu'ils atteignent 14,7 % de l'ensemble (fig. 9).

Les grattoirs sont tous façonnés sur éclats, à l'exception d'un, sur lame épaisse, qui provient de l'enclos circulaire dont l'attribution chronologique pose problème. Des 37 exemplaires entiers, 2 sont sur éclat cortical d'entame, 8 possèdent une plage corticale et 27 en sont totalement dépourvus. Signalons un exemplaire sur petite tablette de ravivage, ce qui traduit bien un certain opportunisme dans la sélection des supports.

La longueur des grattoirs est essentiellement comprise entre 40 et 55 mm (fig. 10). On peut considérer que ceci correspond à l'intervalle dans lequel l'outil était jugé le plus performant, mais la sélection n'était pas trop rigoureuse et le façonnage d'un grattoir était, dans une certaine mesure, indépendant du support. Une série plus importante permettrait peut-être de distinguer des sous-types liés à d'autres modules : la présence de trois pièces de longueur supérieure à 80 mm va dans ce sens. Mais, on ne peut que tempérer ces propos, car le corpus reste réduit et la longueur des supports est soumise à des variations (réductions) du fait des ravivages. Néanmoins, une majorité de fronts est circulaire avec une retouche plutôt courte et semi-abrupte : les réaffûtages ne furent pas très nombreux. La variation des largeurs (fig. 10) indique nettement le choix de pièces assez larges, entre 30 et 55 mm, avec un « pic » (relatif vu le

² Les identifications des roches métamorphiques et éruptives ont été effectuées par Ch.-T. Le Roux que nous remercions vivement.

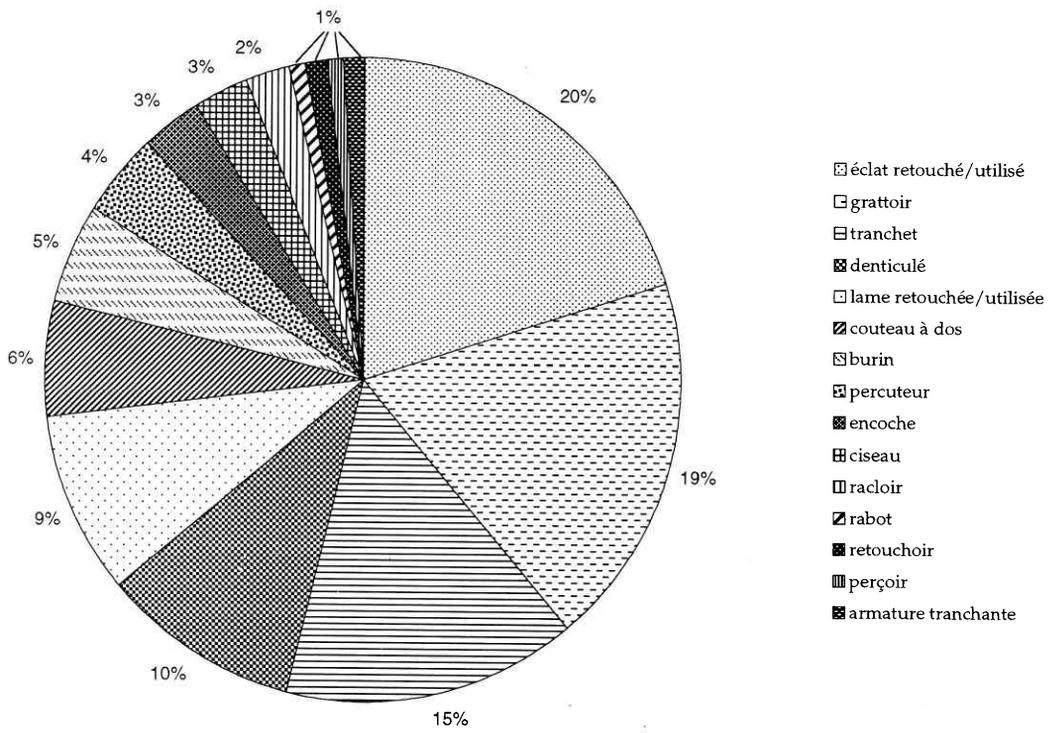


Fig. 9 – Proportions des types d'outils.

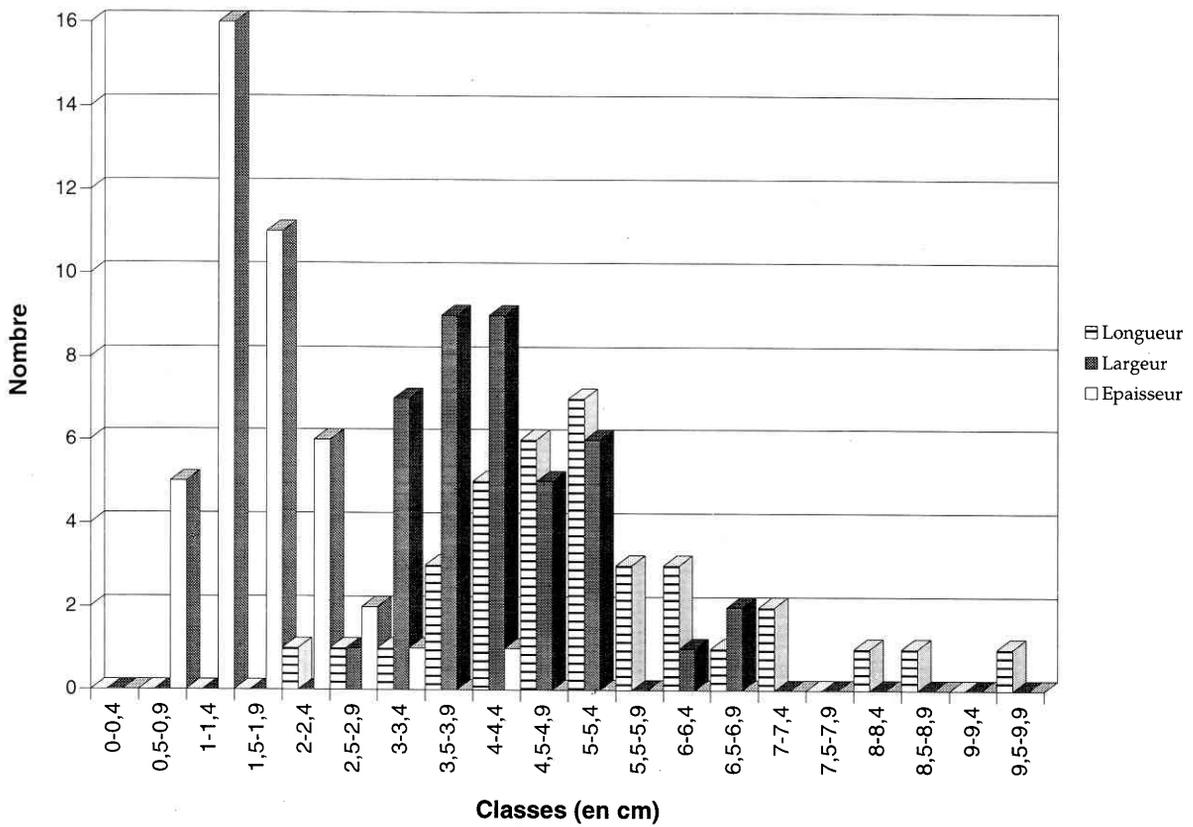


Fig. 10 – Histogramme des longueurs, largeurs et épaisseurs des grattoirs.

nombre de pièces) entre 35 et 45 mm, lié, selon toute vraisemblance à l'emmanchement. Ce trait pourrait être un indice chrono-culturel. Mais, si des dimensions préférentielles se distinguent, elles n'évoquent pourtant pas la production de supports particuliers : la sélection fut peu stricte.

Les tranchets sont essentiellement façonnés sur éclats. Quatorze exemplaires au moins sont façonnés transversalement à l'axe de débitage. Ce choix technique est donc dominant mais pas exclusif : il n'y a pas à proprement parler de standardisation stricte et, à l'instar des grattoirs, une certaine souplesse dans le choix du support est de mise. Le fait que les tranchets soient plutôt de petit calibre est évidemment lié au module des produits débités, mais procède aussi d'un choix technologique. En effet, l'absence de gros tranchets et d'un module standard pose la question de la valeur de ce type qui rassemble éventuellement une gamme d'outils aux utilisations différentes. Seule une étude tracéologique permettrait de le confirmer. D'une manière générale, la rapidité d'exécution paraît privilégiée, au dépens de la qualité du façonnage.

Parmi les haches en roche verte, il est intéressant de noter que trois exemplaires sont d'un très petit module (2 en dolérite et 1 en dendésite), proche de celui des tranchets. On ne peut, là encore, que s'interroger sur la fonction de telles pièces.

La très faible proportion d'armatures est étonnante pour un site présumé chasséen (Bailloud, 1964) et les deux armatures tranchantes recensées ne sont pas d'un type caractéristique. Leur forme est triangulaire et la retouche des bords non abrupte. La rapidité de la fouille ne saurait justifier cette quasi-absence : il en va d'une particularité du site.

Grattoirs et tranchets sont les seuls outils « typologiquement élaborés » bien représentés sur le site. Le reste n'est qu'outils occasionnels ou sans contraintes morphologiques préétablies : éclats retouchés (21,1 %), denticulés plus ou moins grossiers (9,6 %) et lames retouchées (8,7 %). Les couteaux à dos (5,5 %) ont des caractères morphologiques variables et sont fabriqués indifféremment sur lames ou sur éclats longs. La régularité de leur support ne semble pas constituer un élément discriminant. Les burins sont assez rares (4,6 %). Leur seul point commun est leur faible élaboration et la quasi-absence de réaffûtages. Ce sont de simples burins d'angle ou des burins transversaux. À noter que l'accident de débitage communément appelé

« burin de Siret » (Tixier, 1982) est fréquent et qu'une pièce de ce genre a pu être utilisée comme vrai burin. Les percuteurs en silex (3,6 %) sont d'assez petite taille et sur d'anciens nucléus. De même, les encoches (3,2 %) sont peu soignées et réalisées sur des supports variables. Enfin, les ciseaux (6 pièces, soit 2,7 % du total) sont peu typiques et de petite taille. Trois exemplaires, dont la retouche des bords est assez courte et abrupte, pourraient être des ébauches de tranchets.

4.2. Le débitage

Les schémas opératoires mis en évidence ne concernent que la matière première d'origine locale : les très rares matériaux exogènes ne semblent pas avoir été débités sur le site. Le débitage laminaire est important : 20 % des produits en sont issus, soit un total de 152 lames et lamelles. Leur module est variable (longueur moyenne 54,8 mm, $s = 16$; largeur moyenne 23 mm, $s = 7,5$; épaisseur moyenne 6,6 mm, $s = 3,6$) mais les produits les plus gros sont corticaux et se rattachent à des phases de mise en forme. Le rapport longueur/largeur reste généralement faible (à peine supérieur à 2). La percussion dure se retrouve sur les plus gros produits, c'est-à-dire ceux des premières phases de la chaîne opératoire. Pour les produits de plein débitage, la percussion directe tendre (bois végétal ou animal) semble de mise. Les talons sont majoritairement lisses (55 cas, dont 7 abrasés); viennent ensuite les linéaires (13), les dièdres (10), les facettés (5), les punctiformes (5) et les corticaux (5). La préparation du débitage ne fait donc pas l'objet d'un soin particulier.

La fragmentation des lames est importante, mais n'est pas recherchée intentionnellement : la part de cassure au débitage est importante. La plupart d'entre elles sont restées brutes (76,3 %), ce qui pose le problème de l'objectif de ce débitage. Elles ont probablement été produites pour leur tranchant (lames retouchées et couteaux à dos)? Cependant, leur important taux de fragmentation a dû sérieusement en limiter l'utilisation. Par ailleurs, la quasi-absence de nucléus à lame est étonnante. Mais quelques lames à crête attestent un débitage sur place. Sans doute les nucléus à lames ont-ils été réorientés vers un débitage d'éclats. Les nucléus multipolaires exhaustifs marqueraient le stade final de ce schéma. Plusieurs indices font penser

à des modes de débitage simplifiés, sans mise en forme élaborée.

Le débitage d'éclats, largement dominant, permet l'obtention de la majorité des supports. Ces produits sont globalement courts (en majorité entre 30 et 60 mm) et larges (entre 25 et 60 mm). Soixante-dix nucléus à éclats ont été analysés et se répartissent comme suit :

- 2 sont illisibles car chauffés de manière importante ;
- 1 présente un rythme bipolaire ;
- 9 sont de vrais multipolaires sur lesquels toutes les surfaces ont fait l'objet d'une exploitation ou du moins d'une tentative d'exploitation, souvent assez limitée. Il est plausible qu'ils aient connu, lors d'une phase primaire, un débitage laminaire ;
- 20 peuvent être définis comme « sommaires » : seuls quelques éclats ont été prélevés, sans organisation ;
- 38 ont une table unique ou préférentielle (fig. 11). La plupart montrent une mise en forme minimum. La table est immédiatement installée sur la largeur du galet ou rognon. Plusieurs galets choisis sont plats ; l'entretien de la table (convexité) se fait alors directement à partir du dos naturel. Pour les autres nucléus à éclats, les « flancs » (côtés) sont, soit naturels car la morphologie est propice (le cas le plus fréquent, ce qui indique une sélection des blocs), soit abattus par enlèvements de grands éclats. Peu d'exemples montrent l'utilisation de crêtes latérales pour gérer la carène de la table, mais cette technique est connue et avait peut-être une importance que l'on ne perçoit plus à l'abandon du nucléus. La base est très rarement mise en forme et ne constitue pratiquement jamais un plan de frappe pour intervenir sur la table, sauf de manière très limitée en fin d'exploitation. Cette dernière apparaît souvent de courte durée, même si des ravivages de plan de frappe sont attestés : on peut lier ce fait à la facilité d'accès à la matière première et à la petite taille des éléments disponibles.

Ce dernier type de nucléus est bien adapté à la morphologie des supports recherchés, courts et larges, pour le façonnage de la majorité des outils. Même si les modalités de débitage sont extrêmement simples, elles répondent à une intention (Perlès, 1991). En effet, d'autres méthodes auraient pu fournir des supports similaires. Le schéma opératoire retenu résulte

donc d'un choix (Pelegrin, 1995) qui témoigne de l'identité des tailleurs du Bas-des-Touches.

5. INTERPRÉTATION ET SITUATION CHRONO-CULTURELLE

5.1. Les foyers

Les fosses de combustion à pierres de chauffe sont bien représentées dans le Bassin de la Seine pour pratiquement toutes les périodes du Néolithique. Citons, par exemple, Noyen-sur-Seine et Balloy (Seine-et-Marne), en contexte « Cerny de type B ». Mais sur ces gisements, les pierres de chauffes sont constituées de dalles de grès (Mordant & Simonin, 1997). En revanche, ce type de foyer ne semble, pas attesté dans le centre et le sud du Bassin parisien avant le Néolithique moyen II, pour lequel une fosse de combustion à blocs de comblement est attestée à l'extérieur de l'enceinte de Bruère-Allichamps « Le Champ de la Grange ». Ce type de foyer est également présent dans la vallée de la Vienne, notamment à Civaux-Valvidienne en contexte chasséen. Là, les fosses quadrangulaires de grandes dimensions s'apparenteraient à celles du sud de la France [Villeneuve-Tolosane notamment] (Pautreau & Fontugne, 1996).

5.2. Le décor céramique

Trois gisements d'habitat du Néolithique moyen II ont été fouillés en Eure-et-Loir : Saint-Denis-Les-Ponts « Montgastéau » (Haricot, 1980), Sorel-Moussel « Fort-Harrouard » (Bailloud, 1964) et Auneau « Le Parc du Château » (Rialland *et al.*, 1989). Les deux derniers gisements cités ont livré un abondant mobilier et forment un ensemble homogène d'un point de vue céramique. L'occupation Néolithique Moyen II du gisement du « Fort-Harrouard » est rattachée à la période II de la chronologie fine du Chasséen septentrional (Blanchet & Martinez, 1986 : 335).

Quant au gisement de Saumeray qui nous occupe, il a livré des céramiques plutôt typiques de la première phase du Néolithique Moyen II. Mais le décor du seul vase-support restituable a des équivalents à Auneau « Le Parc du Château », site qui appartiendrait à la phase 2 du Néolithique Moyen II septentrional. On pourrait également le rapprocher des décors dits de « Bougon », présents, entre autres, à « La Grotte » (Cher).

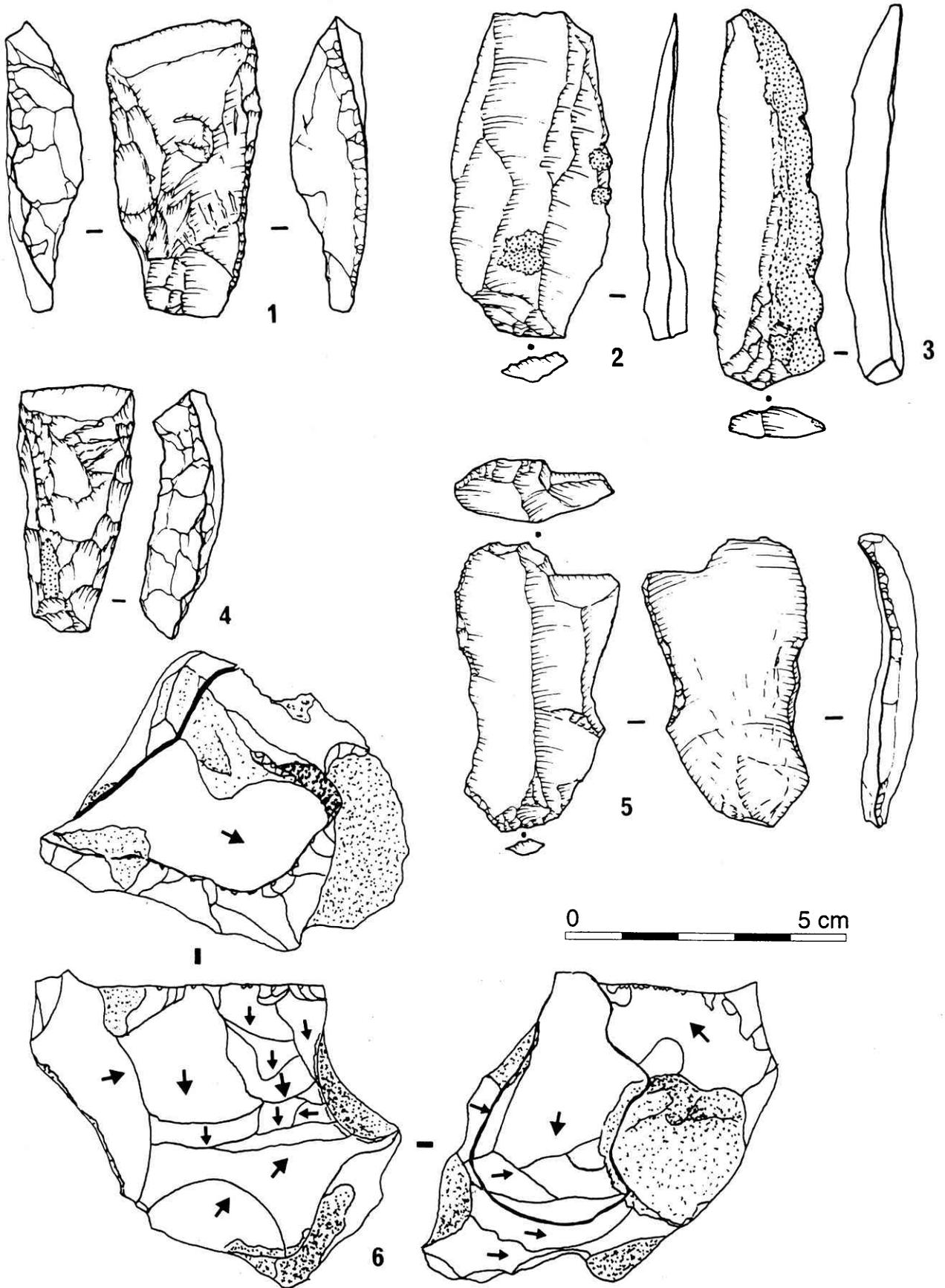


Fig. 11 — 1. et 4. tranchets; 2. et 3. débitage laminaire; 5. grattoir sur lame; 6. nucléus à table unipolaire préférentielle (dessins d'Ève Boitard, à l'exception du n° 6 qui est d'Olivier Agougué).

5.3. Influences Cerny ?

L'érection du menhir de Saumeray n'est sans doute pas contemporaine de l'occupation du Néolithique moyen II. Cependant, l'utilisation de ce mégalithe comme polissoir pourrait appartenir à cette époque, pour laquelle on relève d'ailleurs un certain opportunisme dans le choix des polissoirs fixes. Si pareille situation devait se vérifier, le menhir de Saumeray aurait été érigé avant le Néolithique moyen II. À ce propos, on se rappellera que, dans le bassin de la Seine, les « sépultures sous dalle du groupe Essonne-Juine », attribuées au Cerny éponyme, ont pour caractéristique d'être signalées par un menhir (Simonin, 1991 ; Simonin *et al.*, 1997). On peut cependant écarter l'hypothèse d'une dalle au pied du mégalithe de Saumeray et ceci bien que l'environnement du monument ait été très remanié. En effet, une grande dalle aurait suffi à l'aménagement d'un polissoir, comme à « La Chaise » à Malhesherbe [45] (Vintrou *et al.*, 1991), travail moins onéreux que de coucher un menhir.

Différents caractères très présents dans le Cerny sont également rencontrés à Saumeray. Ainsi, les pastilles au repoussé et les encoches sous ou sur les bords de deux vases (trouvés dans une même structure perturbée) sont-elles autant d'éléments caractéristiques du Néolithique Moyen I et notamment du Cerny découvert sur un autre gisement de la commune de Saumeray (Ranger, 1996). Mais les pastilles au repoussé sont également signalées en contexte Néolithique Moyen II en Normandie (Chancerel *et al.*, 1996). D'autres analogies existent entre le Chasséen septentrional de Saumeray et le Cerny. Ainsi, si les formes carénées de la céramique sont bien caractéristiques du Néolithique Moyen II, la qualité des pâtes et les techniques de montages ne diffèrent pas d'un taxon à l'autre. Nous pourrions, en conséquence, être en présence d'une phase ancienne de l'implantation du Néolithique Moyen II dans la vallée du Loir, phase au cours de laquelle certains décors apparentés au Cerny n'ont pas encore disparu. Dans le même ordre d'idée, le récipient de la structure 10660 (fig. 7), le seul de son type sur le gisement, est d'un façonnage rapide qui diffère du reste de la production. Son profil pourrait relever d'influences Rössen final, par ailleurs bien représentées dans le Bassin de la Seine (Mordant, 1986 ; Dubouloz & Lanchon, 1997). Enfin, on ne dispose d'aucune comparaison dans le Chasséen septentrional pour le vase de la structure 12078 (fig. 6), agrémenté, sur la carène,

de deux boutons à perforation verticale. En revanche, une forme proche est signalée parmi le mobilier du gisement de Chassey (Thévenot, 1969 : pl. 5, n° 2).

Rappelons que la composition de l'outillage de Saumeray est assez représentative de la panoplie classique du Chasséen septentrional (Bailloud, 1964 ; Blanchet & Martinez, 1986 ; Augereau & Hamard, 1991). L'abondance des tranchets est généralement considérée comme typique d'une phase ancienne du Chasséen (Lombardo *et al.*, 1984 ; Martinez & David, 1991 ; Augereau, 1994) et interprétée comme relevant d'un substrat Cerny. Anne Augereau a d'ailleurs mis en évidence l'existence de tranchets façonnés transversalement dès le Néolithique Moyen I (Augereau, 1994). Le fait de retrouver ici le même mode de façonnage est un argument de plus pour la filiation avec le Cerny.

Le même auteur place au Néolithique Moyen II l'aboutissement du processus de simplification des méthodes de débitage et la diminution progressive de l'importance du débitage laminaire (pouvant aller jusqu'à un quasi-abandon dans le groupe de Noyen), processus amorcé dès la fin du Villeneuve-Saint-Germain (Augereau, 1994, 1996). La présence de lames à Saumeray n'est pas pour autant aberrante. Dans la vallée de l'Aisne, Anne Augereau et Danièle Hamard considèrent ce type de production comme lié à des influences du Michelsberg (Augereau & Hamard, 1991). Mais, une telle hypothèse est difficilement défendable dans le cas présent : le site de Saumeray est beaucoup plus méridional et le corpus céramique ne présente aucune interférence avec le Michelsberg. Les éléments laminaires sont, soit le résultat d'une tradition Cerny, groupe dans lequel le débitage de lames n'est pas abandonné, même si les modalités d'obtention se simplifient énormément par rapport au Néolithique ancien (Augereau, 1994, 1996 ; Iribarria & Agogué, 1996), soit le témoin d'une influence occidentale (mais les données sur les technologies lithiques de ces régions restent mal connues ou, du moins, mal diffusées), ou encore une particularité locale. Au demeurant, le site du « Bas-des-Touches » s'inscrit assez bien dans le contexte d'une phase ancienne du Chasséen septentrional.

Signalons enfin que le site de Saumeray « Les Pâtures », situé à 2 km du « Bas-des-Touches » sur l'autre rive du Loir, a livré une petite série attribuée à une phase ancienne du Cerny (Ranger,

1996)³. Les méthodes de débitage déployées sur les deux gisements ne sont pas identiques, alors même que toutes deux procèdent de conceptions simplifiées du débitage et visent la fabrication des mêmes types d'outils. Nous touchons ici au domaine des « préférences » et du « schéma opératoire conceptuel » définis par Jacques Pelegrin (1985, 1995), qui peuvent prendre une valeur « culturelle » puisque liés aux concepts mentaux des tailleurs.

On peut s'interroger sur les raisons de ces modifications technologiques. Il est pourtant admis que le lithique, surtout au niveau des schémas opératoires, est le moins perméable aux innovations venues de l'extérieur (Lichardus & Lichardus-Itten, 1985; Martinez & David, 1991). Par ailleurs, des « Pâtures » au « Bas-des-Touches », il n'y a guère d'amélioration technique, dans le sens où les procédés mis en œuvre sont plutôt simples et rapides et que, d'un site à l'autre, de nouvelles connaissances techniques n'interviennent pas. En réalité, le changement se fait en amont de la chaîne opératoire (autre orientation des blocs débités, recherche de supports plus longs dans la série des « Pâtures »). Il s'agit, en tout cas d'une évolution ou une transformation, plutôt qu'une rupture.

Le schéma opératoire préférentiel mis en œuvre durant l'occupation chasséenne du « Bas-des-Touches » combinerait au mieux simplicité, rapidité et choix du module des produits, ceci étant autorisé par l'abondance et la facilité d'acquisition de la matière première.

6. L'ORGANISATION SPATIALE DU GISEMENT

Les témoins du Néolithique moyen sont essentiellement disposés dans le comblement d'un paléochenal, soit dans un secteur plus à l'abri des dégradations. Ailleurs, les structures sont plus arasées. L'alignement des foyers s'interrompt sur près de 34 m, justement à hauteur de la partie la plus élevée du site. Le gisement est donc probablement tronqué mais témoigne d'un habitat ouvert, non délimité par une enceinte. À l'intérieur du paléochenal, la répartition des épandages donne quelque indice de l'extension du site (fig. 12).

³ Nous remercions Olivier Ranger qui nous a permis d'observer le matériel des « Pâtures ».

Cependant, si l'arasement du gisement n'autorise pas une étude précise de l'organisation de l'habitat, l'importante surface décapée permet de souligner des éléments susceptibles d'alimenter les réflexions sur l'organisation d'un habitat.

Ainsi, l'alignement des fosses de combustions à galets de comblement, situation rarement rencontrée dans le Néolithique Moyen, ne manque-t-il pas d'intérêt. À Balloy (Seine-et-Marne), les fouilleurs ont relevé que les fosses de combustion étaient groupées sur une surface de 700 m² : s'agissait-il d'en restreindre la nuisance en les concentrant dans un espace défini (Augereau & Mordant, 1993)? À Saumeray, les groupes linéaires de structures semblent être adossés à un couloir vide de structure. Cette bande vierge mesure environ 4 m de large et a été suivie sur une longueur de près de 90 m, mais elle pourrait atteindre 215 m si on y rattache l'alignement situé le plus à l'ouest. Il pourrait s'agir d'un lieu de passage ou d'un chemin qui partageait le site en deux parties. Dans d'autres secteurs, les vides pourraient correspondre à l'emplacement de bâtiments, malheureusement arasés.

Des lieux de passages ont rarement été mis en évidence pour le Néolithique, à l'exception de contextes humides où des chemins de planches sont conservés. Bien sûr, l'alignement des maisons du Rubané et du Villeneuve-Saint-Germain permet de concevoir une circulation devant les constructions, mais rien ne permet d'établir avec précision le tracé d'un chemin.

Aucune chaussée aménagée par rechapement n'a été remarquée au décapage. Cette absence n'est peut-être pas étonnante. Si pour des périodes plus récentes, les chemins sont généralement construits, il s'avère qu'il en existe d'autres tout juste décaissés sur le substrat. Excepté un exemple dans le Néolithique Moyen, en contexte Pfyn, à Zurich (Voruz, 1991), aucune roue n'est attestée dans un horizon aussi ancien.

Le chemin a probablement été utilisé pour desservir le gisement mais peut-être se poursuivait-il à l'extérieur de l'habitat pour le relier à d'autres. Cette hypothèse est cependant difficile à vérifier, à moins de découvrir une organisation similaire dans son prolongement.

L'absence de mobilier dans la plupart des foyers doit s'expliquer par le grand arasement des structures, fait déjà souligné plus haut. Le remplissage terminal n'était conservé dans aucun des foyers fouillés, éventuellement parce

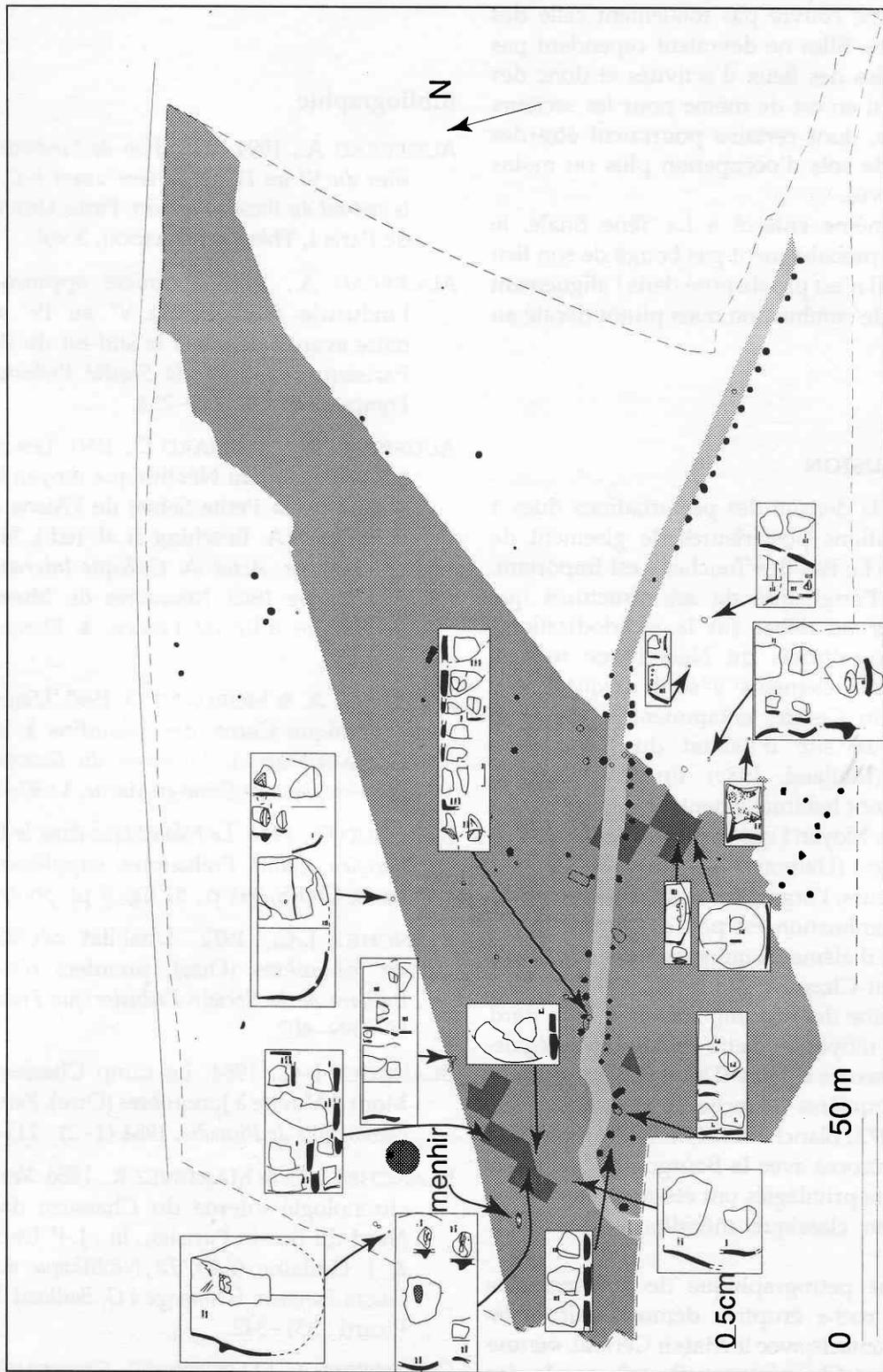


Fig. 12 — Répartition, par ensemble, des principaux récipients découverts en 1996.

qu'au décapage il n'était pas différentiable du sédiment encaissant, ou encore parce qu'arasé depuis longtemps. Les fosses ayant livré du mobilier néolithique sont rares et leur aire de répartition ne couvre pas totalement celle des fosses-foyers. Elles ne devraient cependant pas être éloignées des lieux d'activités et donc des bâtiments; il en est de même pour les secteurs à épandage, dont certains pourraient être des lambeaux de sols d'occupation plus ou moins bien conservés.

Enfin, même enterré à La Tène finale, le menhir n'a probablement pas bougé de son lieu d'érection. Il n'est pas disposé dans l'alignement des fosses de combustion mais plutôt décalé au nord.

7. CONCLUSION

Malgré la densité des perturbations dues à des occupations postérieures, le gisement de Saumeray «Le Bas-des-Touches» est important, tant pour l'originalité de ses structures que pour mener un débat sur la «périodisation» des taxons culturels du Néolithique moyen. De nombreux éléments y sont uniques pour la région du Centre, notamment le fait qu'il s'agisse d'un site d'habitat du Néolithique moyen II (Rialland, 1989). En effet, dans la région, ce sont habituellement des gisements du Néolithique Moyen I qui sont individualisés lors de sauvetages (Hamon *et al.*, 1997).

Par ailleurs, l'organisation spatiale des structures de combustion est peu commune. Enfin, la présence d'éléments qui suggèrent une phase ancienne du Chasséen sur le gisement de Saumeray est une donnée importante pour le nord de la Loire moyenne. Cette phase semble également représentée à Bercy (Dubouloz & Lanchon, 1997) et Jonquières (Blanchet & Martinez, 1986; Blanchet 1972; Blanchet 1984). Elle démontre des contacts précoces avec la Bourgogne, région où des rapports privilégiés ont été remarqués avec le Chasséen classique méridional (Thévenot, 1969 : 44).

L'origine pétrographique de certaines des haches en roche éruptive démontrerait également des contacts avec le Massif Central, où une phase du pré-Chasséen est illustrée par le site de Poncharaud, dans le Puy-de-Dôme (Loison *et al.*, 1991). Malgré cela, un fort substrat «Cerny» est ressenti à Saumeray, tant au niveau des aménagements que de l'industrie lithique et de

certaines éléments céramiques. Autant d'éléments qu'il conviendra de conforter ou d'infirmer par d'autres fouilles dans cette région située à l'ouest du Bassin de la Seine.

Bibliographie

- AUGEREAU A., 1994. *Évolution de l'industrie du silex du V^e au IV^e millénaire avant J.-C. dans le sud-est du Bassin Parisien*. Paris, Université de Paris I, Thèse de Doctorat, 3 vol.
- AUGEREAU A., 1996. Première approche de l'industrie du silex du V^e au IV^e millénaire avant J.-C. dans le sud-est du Bassin Parisien. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 93 (2) : 225-234.
- AUGEREAU A. & HAMARD D., 1991. Les industries lithiques du Néolithique moyen II des vallées de la Petite Seine, de l'Aisne et de l'Oise. In : A. Beeching *et al.* (éd.), *Identité du Chasséen, Actes du Colloque International de Nemours 1989*. Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île de France, 4. Nemours : 235-250.
- AUGEREAU A. & MORDANT D. 1993. L'enceinte néolithique Cerny des Réaudins à Balloy (Seine-et-Marne). *Mémoires du Groupement Archéologique de Seine-et-Marne*, 1 : 97-109.
- BAILLOUD G., 1964. *Le Néolithique dans le Bassin Parisien*. Gallia Préhistoire, supplément, 2. Paris, CNRS, 391 p., 51 fig., 7 pl. photo.
- BLANCHET J.-C., 1972. L'habitat néolithique de Jonquières (Oise), premiers résultats. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 89 : 399-407.
- BLANCHET J.-C., 1984. Le camp Chasséen du Mont d'Huette à Jonquières (Oise). *Revue Archéologique de Picardie*, 1984 (1-2) : 213-252.
- BLANCHET J.-C. & MARTINEZ R., 1986. Vers une chronologie interne du Chasséen dans le Nord du Bassin Parisien. In : J.-P. Demoule & J. Guilaine (éd.), *Le Néolithique dans le Bassin Parisien. Hommage à G. Bailloud*. Paris, Picard : 331-342.
- CHANCEREL A., MARCIGNY C., GHESQUIÈRE E. & VERRON G. 1996. Le site Néolithique moyen II des «Treize vents» à Herqueville (Manche). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 93 (2) : 241-248.

- DUBOULOZ J. & LANCHON Y., 1997. Cerny et Rössen en Bassin parisien. In : C. Constantin, D. Mordant & D. Simonin (éd.), *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, Actes du Colloque International de Nemours, 1994. Musée de Préhistoire d'Île de France, Mémoires, 6. Nemours : 239–265.
- HAMON T., 1996. Saumeray, le Bas-des-Touches, campagnes de fouilles de 1991 et 1992. Document Final de Synthèse de fouille de sauvetage urgent, Orléans, S.R.A. Centre.
- HAMON T., IRRIBARRIA R., RIALLAND Y. & VERJUX C., 1997. Comparaison céramologique du Cerny et du Chambon. In : C. Constantin, D. Mordant & D. Simonin (éd.), *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du Colloque International de Nemours, 1994. Musée de Préhistoire d'Île-de-France, Mémoires, 6. Nemours : 195–217.
- HARICOT A., 1980. L'éperon barré de Montgastreau, commune de Saint-Denis-lès-Ponts (Eure-et-Loire). In : *Études sur le Néolithique de la Région Centre*. Actes du Colloque interrégional tenu à Saint-Amand-Montrond (Cher) les 28, 29 et 30 oct. 1977. Association des Amis du Musée Saint-Vic : 90–99.
- IRRIBARRIA R. & AGOGUÉ O., 1996. *Les occupations néolithiques, Cerny et Villeneuve-Saint-Germain de Fontenay-sur-Loing*. Document Final de Synthèse de fouille de sauvetage, S.R.A. Centre.
- LELONG A., 1991. Alluyes-Saumeray. Les enclos protohistoriques de la vallée du Loir. In : *15 années de recherches archéologiques en Eure-et-Loir*. Chartres, CAEL : 13–16.
- LICHARDUS J. & LICHARDUS-ITTEN M., 1985. *La Protohistoire de l'Europe. Néolithique et Chalcolithique*. Nouvelle Clio – L'Histoire et ses problèmes n° 1bis. Paris, Presses Universitaires de France, 640 p.
- LOISON A. & GISCLON J.L., (et coll.), 1991. La nécropole de Poncharaud 2, dans le cadre de nouvelles approches du peuplement néolithique de la Basse-Auvergne. In : A. Beeching et al. (éd.), *Identité du Chasséen*, Actes du Colloque International de Nemours 1989. Musée de Préhistoire d'Île-de-France Mémoires, 4. Nemours : 399–408.
- LOMBARDO J.L., MARTINEZ R. & VERRET D. 1984. Le site chasséen du « Cul-froid » à Boury-en-Vexin dans son contexte historique et les apports de la stratigraphie de son fossé. *Revue Archéologique de Picardie*, 1984 (1–2) : 269–284.
- MARTINEZ R. & DAVID E., 1991. Chasséen septentrional ou Néolithique moyen régional. Analyse et réflexion sur la définition d'une structure. In : A. Beeching et al. (éd.), *Identité du Chasséen*, Actes du Colloque International de Nemours 1989. Musée de Préhistoire d'Île de France, Mémoires, 4. Nemours : 177–198.
- MORDANT D., 1986. Aspects du Néolithique moyen I de la Petite-Seine. In : J.-P. Demoule & J. Guilaine (dir.), *Le Néolithique de la France. Hommage à G. Bailloud*. Paris, Picard : 305–318.
- MORDANT D. & SIMONIN D., 1997. Sites d'habitats cerny. In : C. Constantin, D. Mordant & D. Simonin (éd.), *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du Colloque international de Nemours, 9–11 mai 1994. Musée de Préhistoire d'Île-de-France, Mémoires, 6. Nemours : 319–339.
- PAUTREAU J.P. & FONTUGNE M., 1996. Datation absolue des cuvettes à pierres chauffées de Claireaux à Cubord, Valvidienne (Vienne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 93 (4) : 543–545.
- PELEGRIN J., 1985. Réflexions sur le comportement technique. In : M. Otte, (éd.), *La signification culturelle des industries lithiques*. Actes du colloque de Liège, 1984. B.A.R. International series, 239 et Studia Praehistorica Belgica, 4. Oxford et Liège : 72–91.
- PELEGRIN J., 1995. Technologie lithique : le Châtelperronien de Roc-de-Combe (Lot) et de La Côte (Dordogne). *Cahiers du Quaternaire*, 20 : 294 p., 116 fig.
- PERLÈS C., 1991. Économie des matières premières et économie de débitage : deux conceptions opposées? In : *25 ans d'études technologiques en Préhistoire : bilan et perspectives*. Actes des XI^e rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes. Juan-les-Pins, A.P.D.C.A. : 35–45.
- RANGER O., 1996. Saumeray, Les Pâtures (Eure-et-Loir). Document Final de Synthèse de sauvetage urgent. Orléans, S.R.A. Centre : 39 p., 29 fig.
- RIALLAND Y., 1989. Une enceinte culturelle. 4000 av. J.-C. à Bruère-Allichamps (Cher). *Cahier d'Archéologie et d'Histoire du Berry* : 3–10.

- RIALLAND Y., RICHARD G., ROUSSOT-LARROQUE J., VERJUX C., VILLES A. 1989. L'identité du chasséen dans la région Centre. In : *Identité du Chasséen. Pré-actes du Colloque International*. Mémoire du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, Nemours : 2 p.
- SIMONIN D., 1991. Premières données sur la nécropole des Fiefs à Orville (Loiret) et remarques à propos de la culture de Cerny. In : J. Despriée (éd.), *La région Centre, carrefour d'influences? Actes du 14^e colloque interrégional sur le Néolithique, Blois 1987*. Société Archéologique et Littéraire du Vendômois, supplément. Blois : 53-68.
- SIMONIN D., BACH S., RICHARD G. & VINTROU J., 1997. Les sépultures sous dalle de type Malesherbes et la nécropole d'Orville. In : C. Constantin, D. Mordant & D. Simonin (éd.), *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique. Actes du Colloque International de Nemours, 1994*. Musée de Préhistoire d'Île-de-France, Mémoires, 6. Nemours : 341-379.
- THÉVENOT J.-P., 1969. Éléments chasséens de la céramique de Chassey. *Revue Archéologique de l'Est de la France*, 20 (2) : 7-95.
- TIXIER J., 1982. Techniques de débitage : osons ne plus affirmer. In : D. Cahen (éd.), *Tailler ! pour quoi faire : Préhistoire et technologie lithique II. Recent progress in microwear studies*. Studia Praehistorica Belgica, 2. Tervuren : 13-22.
- VINTROU J., RICHARD G., DASTUGUE J. & FIRMIN G. (et coll.), 1991. Le site mégalithique de « La Chaise » commune de Malesherbes (Loiret). *Revue Archéologique du Loiret*, 15 : 1989.
- VORUZ J.-L. 1991. Le Néolithique Suisse. Bilan documentaire. Document du Département d'Anthropologie et d'Écologie de l'Université de Genève, 16. Genève, 172 p.

Adresse des auteurs :

Tony HAMON
63 rue Bonne Dame
F-45110 Châteauneuf-sur-Loire (France)

Olivier AGOGUÉ
32 rue de Lorraine
F-32000 Auch (France)